

Les réformes du secteur de l'énergie au Maroc



Par **Silvia Pariente-David**, Spécialiste senior en énergie, **Pierre Audinet**, Économiste principal en énergie et **Michael Hamaide**, Chargé d'opérations

Le Royaume du Maroc dépend aujourd'hui pratiquement entièrement des importations pour satisfaire sa demande en énergie. Bien que le Maroc ait diversifié son bouquet énergétique au fil de ces 15 dernières années, en augmentant d'abord son recours au charbon puis, plus récemment, en introduisant le gaz naturel, le pétrole assure toujours 62% des besoins en énergie du pays (comparé à 75% en 1993). Le Maroc reste donc fortement exposé aux fluctuations des prix internationaux du pétrole, du charbon et du gaz, lesquels ont un effet déstabilisateur sur sa balance des paiements.

On estime que la hausse des prix énergétiques a amputé le taux de croissance du produit national brut (PNB) marocain de 1% durant la période 2000-2005¹. Par ailleurs, le gouvernement a cherché à protéger la population des effets de cette hausse de prix sur les marchés pétroliers internationaux en réintroduisant le contrôle des prix en 2000. Les subventions aux produits pétroliers au consommateur qui en ont résulté se sont avérées être un poids important pour le budget national, la part de ces subventions nettes dans le PNB passant, en effet, de 0.25% en 2004 à 0.92% en 2005, puis 1.61% en 2006.

En 2006, le gouvernement a réta-

bli le principe visant à refléter les variations de prix internationaux dans les prix intérieurs, afin d'atténuer le poids des subventions, et a opéré deux hausses consécutives des prix au consommateur. Après leur légère baisse au début de cette année (reflétant un modeste déclin des prix pétroliers internationaux), les prix au consommateur ont été gelés pour éviter toute crise sociale, et cela malgré des prix internationaux à la hausse.

Il est prévu que la demande en énergie croisse à un taux annuel de 4.5% (passant de 11 mtep en 2006 à 14 mtep en 2014). La dépendance du Maroc aux importations a donc peu de chance de se réduire. La consommation d'électricité est en augmentation particulièrement forte, du fait d'un effet multiplicatif d'une politique nationale d'accès universel à l'électricité et de forts taux de croissance démographique et économique. Le taux de croissance de la demande en électricité du Maroc s'est, en effet, fortement accéléré durant ces trois dernières années, passant de 6% p.a. en moyenne durant 1997-2002 à 8% p.a. durant 2003-2006.

Le secteur privé a depuis longtemps été impliqué dans le secteur énergétique marocain et il continue de jouer un rôle important dans le secteur électrique. Plus de

50% de la capacité de production électrique est le fait de producteurs d'électricité indépendants (IPPs), représentant 70% de la production totale d'électricité. 55% de la distribution électrique est effectuée par des opérateurs privés. Le Maroc devrait continuer d'être une destination attractive pour les investisseurs, comme l'a confirmé la récente amélioration de sa notation de crédit, et le développement d'un cadre réglementaire stable et transparent encourageant une concurrence équitable.

Les grands défis énergétique du Maroc

Le Maroc est confronté à une série de défis importants qu'il devra relever dans le secteur de l'énergie :

- Comment réduire sa dépendance vis-à-vis des importations et assurer la sécurité d'approvisionnement du pays, par une diversification de son bouquet énergétique, un développement des ressources nationales (éolien, solaire) et une diversification des sources d'importations ;
- Comment sécuriser son accès aux ressources en gaz, une alternative nécessaire si le Maroc veut satisfaire sa demande en énergie tout en évitant d'augmenter d'avantage sa dépendance vis-à-vis d'un pétrole coûteux ou du charbon aux impacts environnementaux dommageables ;

1- Cette estimation se base sur une évaluation de l'impact d'une hausse des prix pétroliers de 30 USD sur la croissance des pays à revenus moyens (Unité Economie du Développement (DEC) de la Banque mondiale).

- Comment réduire le taux de croissance de sa demande en énergie, et particulièrement sa demande en électricité, par l'intermédiaire d'efforts soutenus en matière d'efficacité énergétique ;
- Comment maintenir une politique visant à lier les prix des produits pétroliers à ceux du marché international, même quand ceux-ci augmentent, et initier une réduction progressive des subventions au butane, tout en s'assurant que les populations défavorisées sont protégées des effets néfastes d'une hausse soudaine des prix au consommateur ;
- Comment aborder les importants besoins financiers, essentiels au développement des infrastructures qui sont requises pour satisfaire la demande en énergie et supprimer les goulots d'étranglement. Les besoins en investissement en nouvelles capacités de production, de transmission et de distribution électrique sont particulièrement élevés si le Maroc veut garantir la sécurité et la qualité de la fourniture ;
- Comment intégrer le Maroc aux marchés énergétiques régionaux du Maghreb et de l'Union Européenne.

Le grand chantier de réformes du gouvernement

Il y a au Maroc un débat national continu sur les solutions à apporter aux enjeux énergétique. Un consensus s'est forgé autour des axes prioritaires pour lesquels des interventions stratégiques s'imposent dans le secteur :

- La sécurité énergétique : diversification de l'offre, développement d'infrastructures facilitant les échanges transfrontaliers, stocks stratégiques ;
- La diversification du bouquet énergétique. Cet axe concerne particulièrement le développe-

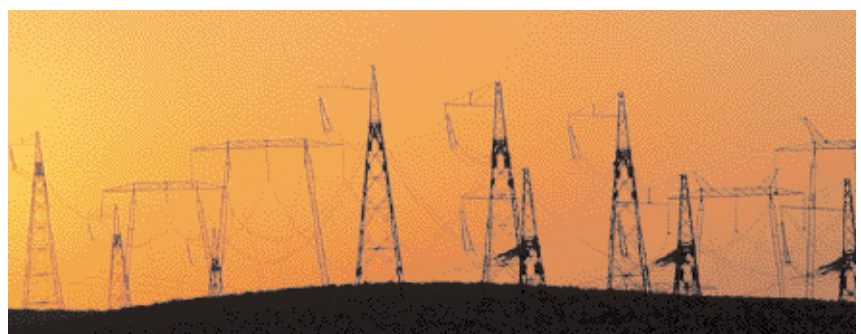
ment des énergies renouvelables, la création d'un marché gazier, l'usage de l'énergie nucléaire, et l'intensification de l'exploration pétrolière et gazière ;

- L'accès universel à l'énergie à des prix concurrentiels. Comment maintenir les efforts d'électrification rurale pour que toutes les populations du Royaume bénéficient d'un accès à l'électricité, tout en garantissant des prix aussi raisonnables que possible afin de préserver un avantage concurrentiel de l'économie marocaine sur les marchés mondiaux ;
- La maîtrise de l'énergie ;
- La protection de l'environnement et la sécurité des installations énergétiques au travers d'un arsenal juridique et un contrôle technique renforcés.

En réponse à ces problématiques, le gouvernement a entrepris un certain nombre de réformes :

- La loi cadre sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables a été approuvée par le Conseil du gouvernement en mai 2007. La législation secondaire correspondante est actuellement en cours de préparation. Le cadre institutionnel est, lui, en cours de renforcement avec la création d'une agence de maîtrise de l'énergie, afin d'atteindre l'objectif ambitieux de 10% pour la contribution des énergies renouvelables au bilan énergétique à l'horizon 2012,

- Le plafond d'auto-production électrique des industries a été relevé de 10MW à 50MW, afin de mieux faire face aux besoins importants en nouvelles capacités de production et faciliter l'investissement privé dans le secteur de la production électrique ;
- Un comité interministériel a été formé et mandaté pour superviser la préparation de la nouvelle loi sur le secteur électrique qui devrait graduellement introduire la concurrence et préconiser les modalités de restructuration du secteur ;
- Les prix pétroliers au consommateur ont été ajustés périodiquement pour refléter les variations des prix pétroliers internationaux et, ainsi, éviter une subvention permanente, tout en fournissant aux consommateurs un signal prix clair et transparent et les préparant à la libéralisation du marché pétrolier ;
- Une étude de faisabilité a permis d'identifier deux sites potentiels pour un terminal de gaz naturel liquéfié, principalement en vue d'approvisionner le secteur de production électrique ;
- Le Gouvernement a intensifié ses efforts d'exploration de pétrole et de gaz ;
- La coopération avec l'Union Européenne se poursuit, et une intégration au marché énergétique du Maghreb permettrait de conforter la sécurité énergétique et d'optimiser l'usage des ressources du Maroc. Un Protocole d'accord a été signé en 2003 pour



créer un marché énergétique régional du Maghreb, qui pourrait progressivement s'intégrer aux marchés de l'Union Européenne. Avec le soutien de la Commission Européenne, une étude sur l'intégration régionale a été lancée. Le développement d'un marché régional maghrébin du gaz naturel offrirait des avantages significatifs au Maroc, particulièrement en termes de sécurité d'approvisionnement en combustibles et de réduction de sa dépendance vis-à-vis du pétrole ;

- Enfin le Gouvernement a initié un dialogue constructif avec d'autres pays producteurs d'énergie, tels que le Nigeria et la Mauritanie.

La Banque mondiale, un partenaire clé de la réforme

Le dialogue entre le gouvernement marocain et la Banque mondiale est entre dans une phase active en 2005 et s'est traduit d'abord par un soutien de la Banque mondiale à travers un programme d'assistance technique se penchant, en particulier, sur les questions de sécurité énergétique et de gestion efficace des ressources énergétiques. Cette collaboration, en coordination avec les autres partenaires au développement, et l'Union Européenne en particulier, déboucha sur une formulation par le Gouvernement d'un programme ambitieux et complet de réformes du secteur énergétique, visant à améliorer la compétitivité de l'économie marocaine au sein d'un marché méditerranéen concurrentiel, et à réduire le déficit budgétaire de l'État.

La Banque mondiale s'est félicitée de cette initiative d'envergure.

Et son soutien s'est traduit ces deux dernières années par une série d'opérations coordonnées, allant du soutien au budget national à l'assistance technique, en passant par des prêts d'investissement en infrastructures.

En effet, un Prêt d'Appui à la Politique de Développement du Secteur Énergétique (PPD) de 100 millions EU a pu être approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 29 mai dernier et déboursé auprès du gouvernement marocain cet été. Cette opération vise à accompagner les réformes du gouvernement, tout en apportant un ballon d'air aux finances de l'État. Elle entre dans un cadre programmatique et devrait, dès lors, être suivie d'un second prêt DPL, une fois que la première phase de réformes a atteint sa vitesse de croisière.

Un projet de centrale thermique solaire, financée par un don du Fonds de l'environnement mondial (FEM) de 43.2 millions EU, a également pu voir le jour le 19 avril dernier. Cette opération devrait permettre au Maroc d'accroître sa capacité de production en électricité tout en s'assurant de son efficacité maximale, tirant profit des bénéfices de l'énergie solaire et de la production en cycle combiné.

Un autre projet d'infrastructure au profit de l'ONE, actuellement en préparation, devrait venir renforcer la capacité de transport d'électricité pour faire face à une forte croissance de la demande, ainsi que le parc de production. Cette opération comprendra également une assistance technique à l'ONE pour l'aider à s'adapter au futur marché électrique devant résulter de la libéralisation de ce dernier.

Enfin, la Banque mondiale a su mobiliser diverses sources de financement pour fournir un programme d'assistance technique d'accompagnement cohérent à la réforme. Ainsi, plusieurs activités en cours, financées par le Programme d'Assistance à la Gestion du Secteur Énergétique (ESMAP), le fonds fiduciaire norvégien NTF-PSI, et le fonds Public-Private Infrastructure Advisory Facility (PPIAF), s'attendent à assister le gouvernement dans sa promotion du recours à l'efficacité énergétique, à l'énergie éolienne et aux autres énergies renouvelables, ainsi que dans les étapes préparatoires de la restructuration du secteur électrique.

Afin de s'assurer que tous les efforts de soutien fournis au Maroc dans le secteur énergétique connaissent une synergie, une complémentarité, et une qualité optimale, la Banque mondiale s'est très vite engagée à collaborer étroitement avec les nombreuses agences d'aide au développement, également impliquées dans le secteur. En particulier, la Banque mondiale travaille étroitement avec l'Union Européenne (UE), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'Agence française de développement (AFD), la Banque africaine de développement (BAD), la Banque de développement allemande (KfW), l'Agence d'assistance technique allemande (GTZ). Cette coopération se focalise en particulier sur les questions de développement des énergies renouvelables, de la promotion de l'efficacité énergétique, des modalités d'intégration régionale des réseaux et de libéralisation des marchés énergétiques.

Pour en savoir plus sur le secteur de l'énergie, consultez le site : [//go.worldbank.org/ET1LSJYPP0](http://go.worldbank.org/ET1LSJYPP0)
 Pour en savoir plus sur les projets au Maroc, consultez la rubrique "projets" du site www.banquemondiale.org/ma